

Image not found or type unknown



Caravane sur terrain agricole

Par **Muscadien**, le **08/11/2018 à 08:55**

Bonjour,rnrnJe suis Paysan et souhaiterai mettre une caravane sur mon terrain afin de pouvoir manger à l'intérieur le midi. Elle me servirait donc de vestiaire/cantine et non d'habitation. Comme une sorte d'algeco. Est-ce possible sans l'autorisation du maire? Quelle est la législation en vigueur s'il vous plaît?rnrnMerci beaucoup. rnrnBonne journée